

## Cérémonie de remise des trophées du programme assURE / Signature d'une convention de partenariat ADIR-EDF à La Réunion

Le 3 juin 2021, l'ADIR et ses partenaires l'ADEME et la Région Réunion, ont organisé, à la SEMIR au Port, une cérémonie de remise de trophées pour huit entreprises du programme assURE. Ces entreprises ont été auditées afin d'acquérir un niveau de maîtrise dans la mise en place d'un système de management de l'énergie. Cet événement a été l'occasion d'officialiser leur labellisation.



Pour rappel, depuis 2017, le **programme assURE** (Animation Sur le Suivi de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) **accompagne techniquement et financièrement** les industriels de l'ADIR à la mise en place d'un système de management de l'énergie. En effet, avec une consommation estimée à près de 20% de la consommation énergétique totale de l'île, l'industrie est un levier pour agir sur la demande en énergie et ainsi contribuer à la transition environnementale du territoire.

Le système de management de l'énergie est une **méthode d'amélioration continue**, normalisée par l'ISO 50 001, qui s'intègre au système décisionnel et comportemental et permet à l'entreprise de **pérenniser ses performances** autour d'un sujet transverse qu'est l'énergie. Le programme assURE se veut **opérationnel, local et adapté au TPE-PME** du territoire. Aussi, le cahier des charges défendu par le programme est ISO 50 001-compatible.

Le programme a l'ambition d'être un **label de qualité** pour le territoire. La rencontre a été l'occasion de présenter la mission d'audit réalisée qui a permis de labelliser ces entreprises partenaires du programme assURE.

L'introduction de la cérémonie a été faite par le Président de l'ADIR, M. Daniel MOREAU, qui a présenté le programme, son contexte ainsi que les intérêts pour les entreprises à nous rejoindre.

Cette intervention a été suivie d'une prise de parole de M. Jean-Michel BORDAGE, Directeur Régional de l'ADEME Réunion, l'ADEME étant un organisme financeur du programme assURE.

Ophélie TLEMSANI, Chargée de mission environnement à l'ADIR, a présenté le bilan du programme des dernières années (2017-2021) : 14 industriels actifs, une dizaine de Référents Énergie formés grâce au programme PROREFEI, une identité graphique pour le programme ainsi qu'une communauté.

Elle a également introduit les objectifs de la mission d'audit réalisée au sein de huit entreprises industrielles : coconstruire avec les industriels une grille de cotation afin de créer un référentiel opérationnel adapté au territoire ; récolter des retours d'expérience d'entreprises et les partager au sein du tissu industriel réunionnais.

## Cérémonie de remise des trophées du programme assURE / Signature d'une convention de partenariat ADIR-EDF à La Réunion

---

Le groupement d'audit, composé de M. Jean-Charles de BANTEL (QSE Consultants), de M. Antoine BODSON (COTEL DARWIN CONCEPT) et de Mme Elodie MARPINARD (ACD), a présenté la mission d'audit qu'ils ont réalisé, l'outil d'auto-évaluation utilisé par les industriels pour s'évaluer ainsi que des retours d'expérience par thématique.

M. Loïck BODZEN, Assistant QSE chez FIBRES INDUSTRIES BOIS, accompagné de son prestataire TEEO, M. Jonathan FRUTEAU, ont ensuite fait part de leur retour d'expérience. Ils ont présenté la démarche d'accompagnement de TEEO, les bénéfices pour FIBRES INDUSTRIES BOIS, ainsi qu'un cas d'application sur la migration des séchoirs.

M. Jérôme HERRERIAS, Directeur Général Adjoint à la SAPHIR, et M. Nicolas CERVEAU, Responsable du Pôle Maintenance à la SAPHIR, ont partagé leur retour d'expérience sur la mise en place et l'évolution de leur système de management de l'énergie certifié ISO 50 001, ainsi que les défis qu'ils avaient à relever et pour lesquels la maturité de leur système de management de l'énergie s'avérait un précieux outil.

M. Olivier MEYRUEIS, Directeur Régional d'EDF à La Réunion, a pris la parole en tant que partenaire du programme, EDF à La Réunion ayant accompagné des entreprises labellisées ce jour.

Ophélie TLEMSANI a présenté les perspectives du programme et les objectifs à venir pour les 3 prochaines années (2021-2024). L'intégration de nouveaux industriels dans la démarche est un des axes structurants pour l'avenir, ainsi que la création d'un site internet dédié au programme.

Les huit entreprises se sont vu remettre, par M. MOREAU et M. BORDAGE, le trophée assURE, accompagné d'un certificat de labellisation avec un niveau de maîtrise. Ces industries sont :

- Teralta Ciment
- Fibres Industries Bois
- Réunioner
- Ovocoop
- Distillerie Rivière du Mât
- Saphir
- Logistisud
- Sicabat

Cette matinée s'est clôturée par la signature d'une convention de partenariat entre l'ADIR et EDF à La Réunion, autour de la promotion et du développement de la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) dans le secteur industriel à La Réunion. Les actions partenariales concernent la mise en place de systèmes de management de l'énergie au sein d'entreprises partenaires du programme assURE, mais aussi les missions identifiées autour de la maîtrise de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables. La communication autour de ces sujets fait également partie de la convention.